



HAL
open science

**Contacts de créoles à Mana (Guyane française) :
répertoires, pratiques, attitudes et gestion du
plurilinguisme.**

Isabelle Léglise

► **To cite this version:**

Isabelle Léglise. Contacts de créoles à Mana (Guyane française) : répertoires, pratiques, attitudes et gestion du plurilinguisme.. *Etudes créoles*, 2005, 1 (XXVIII), pp.23-57. halshs-00221528

HAL Id: halshs-00221528

<https://shs.hal.science/halshs-00221528>

Submitted on 28 Jan 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**CONTACTS DE CREOLES A MANA (GUYANE FRANÇAISE) :
REPERTOIRES, PRATIQUES, ATTITUDES ET GESTION DU PLURILINGUISME**

Isabelle Léglise

Université de Tours et UMR CNRS 8133 CELIA

Etre confrontée en Guyane à une grande diversité de langues en contacts, certaines étant des créoles à base lexicale française ou anglaise, amène, en tant que sociolinguiste non créoliste, à s'interroger sur la « créolité » en tant que caractéristique sociolinguistique de certaines des langues en présence. La nature créole de ces dernières serait-elle à même d'expliquer des comportements langagiers spécifiques dans leurs rapports aux autres langues en présence et en particulier au français, d'influencer profondément l'attitude de locuteurs natifs ou non, de justifier des stratégies d'apprentissage particulières ? Le fait que certaines des langues en présence soient des créoles en contact avec leur langue lexificatrice, qu'elles soient ou non parlées par des populations créoles, présente-t-il un cas particulier dans la gestion du plurilinguisme observée ? Autrement dit, la proximité linguistique d'un côté, la créolité de l'autre, jouent-elles un rôle et à quel niveau ?

Ce questionnement renvoie à la problématique de ce qu'on pourrait nommer « l'exception créole » en matière de contacts de langues, et dont il est fait mention dans ce numéro (Goury et Léglise) insistant sur la spécificité du contact entre créole et langue lexificatrice et sur la spécificité même des créoles comme langues « pas comme les autres » (Prudent, 2004). Ce questionnement fait d'autre part écho aux études évoquant le rôle de la proximité linguistique dans les contacts de langues. Alors que de nombreux travaux ont montré que les situations de contacts de langue constituent un facteur de perte des langues premières dans un environnement de langue seconde (notamment Fasse et al., 1992), on sait que les langues dominantes ne produisent pas les mêmes effets sur toutes les langues minoritaires en terme de maintien, changement ou perte de ces dernières. L'un des facteurs identifié concerne justement la proximité de la langue minoritaire avec la langue dominante du pays (Edwards, 1992). On peut se demander si cette observation est extensible à d'autres domaines du contact

de langues, notamment à la gestion individuelle et collective du plurilinguisme dans une situation où sont en présence plusieurs créoles et des variétés de leur langue lexificatrice.

En comparaison de la situation diglossique français-créole bien décrite dans les autres DOM (entre autres Hazael-Massieux, 1978 pour la Guadeloupe, Carayol et Chaudenson, 1978 pour la Réunion, Prudent, 1982 pour les petites Antilles), le plurilinguisme guyanais, peu décrit jusqu'à une date récente¹, interroge. D'autant que ce département connaît de profondes mutations démographiques dues au jeune âge de la population (la moitié ayant moins de 25 ans) et à l'apport de population extérieure au département. Sur les 157 000 habitants recensés en 1999, seulement la moitié est née en Guyane, contre 78% lors de la départementalisation en 1946 (Mam Lam Fouck, 1997). Alors que l'intégration en Guyane était toujours passée par l'apprentissage du créole guyanais (Jolivet, 1982), les mutations en cours laissent à penser que cela pourrait ne plus être le cas partout sur le territoire. Dans la commune de Mana, Jolivet (1991) notait déjà que l'intégration des Noirs Marrons, locuteurs de créoles à base anglaise, semblait pouvoir faire l'économie de l'apprentissage du créole guyanais. Autrefois bourg créole assez typique, cette petite ville de l'Ouest observe l'une des mutations démographiques les plus importantes de Guyane, 61% de la population n'y a pas la nationalité française et 60% a moins de 24 ans. A la faveur d'un diagnostic sociolinguistique plus général², des enquêtes ont été réalisées depuis 2001 à Mana, concernant les enfants scolarisés, les adultes en situation professionnelle, et les lieux d'échanges et d'interactions de service. Ce sont les résultats de ces enquêtes que je propose d'interroger, au regard du questionnement présenté plus haut.

¹ Pour une présentation des langues en présence, cf. notamment Queixalós (2000) ou Collectif (2003). Pour une présentation de caractéristiques sociolinguistiques, cf., pour la commune d'Awala Yalimapo, Alby (2001) et Alby et Léglise (à paraître), pour St Georges de l'Oyapock, Leconte et Caïtucoli (2003), pour St Laurent du Maroni, Léglise et Migge (2003).

² Ce diagnostic sociolinguistique, appelé des vœux des linguistes impliqués dans la description des langues en présence et associé à des travaux dans différentes communautés, bénéficie d'un financement de la DGLFLF.

1. Quelques éléments sur la situation sociolinguistique guyanaise

1.1. La Guyane, une situation macrosociolinguistique de contacts de créoles

Une vingtaine de langues, de familles linguistiques et de statuts divers coexistent en Guyane. La réalité de leur implantation et leur vitalité demeurent peu connues même si nous commençons à disposer de représentations aréales en ce qui concerne la dispersion des langues régionales sur le territoire (Amérindia, 2001-2002). Cette grande diversité linguistique peut se décliner en de multiples classifications jamais totalement satisfaisantes : langue officielle vs. langues régionales vs. langues d'immigration ; langues amérindiennes vs. langues européennes vs. langues créoles vs. langues autres ; langues véhiculaires vs. langues vernaculaires vs. langues localement véhiculaires ; langues et cultures dominantes vs. langues et cultures dominées ; langues à tradition orale vs. langues à tradition écrites etc.

Pour ces différentes langues, et en l'absence d'enquêtes importantes, il est extrêmement délicat d'avancer des chiffres de locuteurs, d'autant que ces derniers varient d'une estimation à l'autre. Toutefois, en se fiant à différents critères du recensement de 1999, comme la nationalité et le lieu de naissance des individus, ainsi qu'à diverses sources (notamment Price, 2002) on peut avancer qu'en termes quantitatifs, la Guyane présente actuellement une importante situation de contacts de créoles, la plus large part de la population étant locutrice d'une ou plusieurs variétés de créoles.

Pour les créoles à base lexicale française, on peut compter sur les 5% de la population venant des Antilles dont on peut imaginer qu'une grande partie est locutrice de *créole martiniquais* ou *gadeloupéen*, et les 9%³ de la population de nationalité haïtienne locutrice de *créole haïtien*. On note une présence *sainte-lucienne* et *réunionnaise* bien qu'actuellement infime statistiquement, même si la première fut sans doute importante au début du XX^e siècle (Strobel, 1998). Pour le *créole guyanais*, du fait du plurilinguisme local, les estimations sont plus délicates. Elles se basent généralement sur une approximation du nombre de familles créoles guyanaises, soit entre le quart et le tiers de la population ayant reçu le créole en héritage, à laquelle on ajoute⁴ une partie des familles amérindiennes, chinoises ou noirs

³ Ces chiffres sont issus du recensement de 1999. Les Etats Généraux de la Guyane (1998) estiment quant à eux que la présence haïtienne en Guyane est plutôt de l'ordre de 17% de la population totale.

⁴ Collectif (2003) évoque ainsi 50 000 locuteurs natifs de créole guyanais et quelques dizaines de milliers de locuteurs supplémentaires en tant que véhiculaire.

marronnes nées en Guyane et la pratiquant comme L2 ou L3, ainsi que certaines familles, principalement d'origine brésilienne ou haïtienne, plus récemment installées. Les études sur la transmission et la véhicularité du créole guyanais à l'échelle de la Guyane font toutefois encore actuellement défaut, même si localement on dispose de certains travaux (notamment Leconte et Caïtucoli, 2003, à St Georges de l'Oyapock, Léglise, 2004 à St Laurent du Maroni).

La présence créole à base lexicale anglaise se subdivise en trois groupes de langues ayant des caractéristiques de langues régionales et de langues de l'immigration : d'un côté, les *Eastern Maroon Creoles* ou *nengee tongo* (sous l'une des variantes *ndjuka, aluku, pamaka*), de l'autre, le *saamaka*, créole anglais partiellement relexifié en portugais, enfin, le *sranan tongo* ou créole véhiculaire de la côte surinamaïse. On dispose, pour les deux premières, d'estimations proposées par Price (2002) sur les Marrons en Guyane et au Surinam. Au total, on sait qu'il faut comptabiliser la quasi-totalité des 11% de Surinamais vivant sur le sol guyanais parlant au moins l'une de ces langues en L1, L2 ou L3 ainsi qu'une part non négligeable des 54% de Guyanais nés en Guyane, soit vraisemblablement plus du quart de la population du département. Des enquêtes sociolinguistiques (Léglise, 2004 ou ici même) montrent par ailleurs le rôle véhiculaire de certaines d'entre elles localement.

De ces estimations, il s'ensuit, au niveau quantitatif, que les différentes langues créoles doivent être majoritaires dans les répertoires linguistiques des habitants du département. Toutefois, au vu de la structure actuelle de la population, souvent présentée comme une mosaïque « éclatée », « castée » ou « cloisonnée » (Lézy, 2000), cela n'induit peut-être pas nécessairement de forts contacts entre ces langues au niveau microsociolinguistique ni au niveau de la totalité des villes, communes et villages guyanais.

1.2. La commune de Mana, un cas particulier de contacts

« Avant, Mana c'était une ville créole, maintenant, c'est seulement 30% de la population qui est traditionnelle et le reste, les 70%, c'est des migrations récentes, d'Haïti, du Brésil, du Guyana et du Surinam [...] ». Lors d'entretiens, en 2001 et 2002, avec différents acteurs locaux, créoles ou métropolitains installés à Mana depuis quelques années, on retrouve, à quelques mots près, la même caractérisation de la population mananaïse, qui insiste sur les migrations récentes. Effectivement, d'après le recensement de 1999, seulement 38,9% y a la

nationalité française (contre 70% de moyenne en Guyane) et 46,5% a la nationalité surinamaïse, soit quatre fois plus que la moyenne guyanaïse. Les habitants originaires du Brésil, du Guyana et de Haïti ne représentent pour leur part que 7,5% des Mananaïis.

	Nationalité			Lieu de naissance			
		Mana	Guyane		Mana	Guyane	
Brésil	39	0,7%	4,6%	44	0,8%	4,6%	
Guyana	128	2,3%	1,5%	109	2%	1,7%	
Haïti	247	4,5%	9%	212	3,8%	7,6%	
Surinam	2529	46,4%	11,2%	1963	36%	9,1%	
Autres	364	7%	3,3%	446	8,2%	5,6%	
CEE + Suisse	19						
France	2124	38,9%	70,3%				
Total	5450						
				Guyane	2344	43%	54,4%
				Métropole	250	4,5%	11,8%
				Antilles	75	1,3%	4,9%
				Autres OM	6	0,1%	0,3%
				Total	5450		

Tab. 1. Répartition de la population par nationalité et lieu de naissance

« Traditionnelle ça veut dire Créoles Métros et Amérindiens » ajoute cette locutrice, distinguant ainsi « Créoles » et « migrations récentes d'Haïti », gommant par là même les migrations qui ont de tout temps fait Mana et que rapportait Jolivet (1990) « *Il faut l'apport d'étrangers pour qu'il y ait de l'essor. Aujourd'hui* [1989], *ce sont les Haïtiens. Autrefois, c'étaient les Sainte-Luciens et les Martiniquais. Mais c'est comme ça que s'est faite la population de Mana* ». Les modifications démographiques se lisent actuellement de différentes manières. Sur la base des chiffres du recensement de 1999, il est impossible d'estimer la présence créole guyanaïse à Mana, on sait toutefois qu'un fort exode rural a vidé les communes de cette population (Jolivet, 1990) au profit de Cayenne. De nombreux témoins évoquent également la poursuite d'études pour les enfants ayant amené un certain nombre de familles mananaïises à partir pour Cayenne ou Kourou plutôt que St Laurent du Maroni. Par ailleurs, la création d'une commune amérindienne autonome en 1989, proche de Mana, a vu une partie de la population kali'na rejoindre Awala-Yalimapo (Collomb et Tiouka, 2000). Enfin, on remarque qu'à Mana, la présence haïtienne, métropolitaine et antillaise y est moitié moins importante que la moyenne guyanaïse. Par ailleurs, sur les 43% de la population mananaïise née en Guyane, seuls 64% ont la nationalité française.

Au vu de ces divers éléments, on s'attend donc à ce que les créoles à base anglaise soient majoritaires dans les répertoires des habitants. Dès lors, on peut se demander quelle place est dévolue respectivement aux créoles à base anglaise, au créole guyanais et au français dans les échanges mananais.

1.3. Une enquête

Comment les locuteurs gèrent-ils les langues ? Quelles langues sont revendiquées, voire occultées ou refusées ? Lesquelles jouent un rôle véhiculaire ? D'autre part, comment les familles, la collectivité, les administrations, les entreprises, gèrent-elles les langues ? Quelles sont leurs pratiques et leurs politiques linguistiques implicites ou explicites ? Les questions qui ont présidé les enquêtes menées en 2001-2002 se sont intéressées aux niveaux individuels et collectifs de la gestion du plurilinguisme, tant aux pratiques, qu'aux attitudes des locuteurs et qu'aux politiques linguistiques menées.

Pour cette première approche, différents lieux d'enquêtes ont été choisis, d'une part les écoles et le collège de la ville, d'autre part les lieux de travail comme les entreprises du bâtiment ou la riziculture, enfin, les lieux d'échanges à interaction inégale mettant en scène un 'expert' et un client ou patient, comme la poste, le dispensaire ou la pharmacie. Les méthodes utilisées étaient basées sur des observations et des enregistrements d'interaction d'une part et des entretiens compréhensifs de l'autre. En milieu scolaire, la passation d'entretiens à grande échelle a été privilégiée, afin d'obtenir des données quantitatives sur les langues en présence.

2. Résultats de l'enquête scolaire

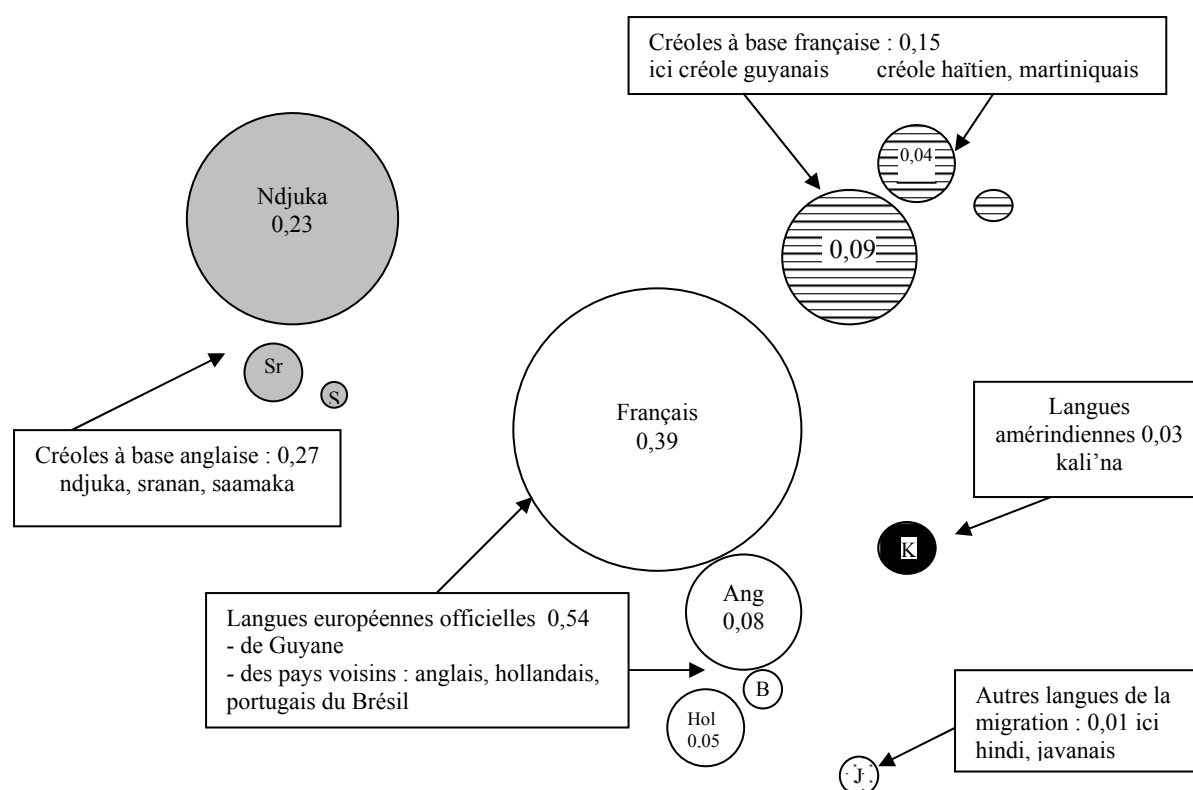
2.1. Le poids des langues dans les répertoires

Une centaine d'enfants des classes de cours moyen ont été rencontrés individuellement⁵, tant à l'école publique qu'à l'école privée du bourg de Mana. Parmi ces élèves d'un âge moyen de 10,3, aucun ne se déclare monolingue et 40% sont au moins trilingues. Le schéma ci-dessous figure le poids des langues⁶ dans les répertoires déclarés. Le poids du français dans les répertoires linguistiques de la population scolarisée y est bien évidemment important (0,39),

⁵ Sur la méthodologie suivie, cf. Léglise et Migge (2003), Léglise (2004).

⁶ Soit, le nombre de fois où la langue est citée rapporté au nombre total de réponses. Par exemple, l'anglais est cité 8 fois en L1, 4 fois en L2, 5 fois en L3, 3 fois en L4 ou L5. Le poids de cette langue est donc de 20 / 232 réponses, soit 0,086.

tous les enfants se déclarant locuteurs du français, mais le poids cumulé des créoles à base anglaise (0,27) et française (0,15) le dépasse. Ceci conforte localement – et alors même que le français a un poids important lié à l'âge et à la scolarisation des enquêtés – l'hypothèse suivant laquelle les langues créoles sont majoritaires dans les répertoires de la population guyanaise. Par ailleurs, on voit qu'à Mana, les créoles à base anglaise – dont essentiellement le ndjuka – pèsent deux fois plus lourd que ceux à base française dans les répertoires linguistiques. Enfin, le poids des langues officielles des pays voisins (dont l'anglais et le néerlandais) est non négligeable puisqu'il est comparable au poids des créoles à base française.



Sch. 1. Poids des langues dans les répertoires déclarés des élèves

Le tableau ci-dessous présente pour sa part les résultats par langue en fonction de l'ordre de déclaration. Ce dernier coïncide généralement avec l'ordre d'acquisition-apprentissage des langues (les L1 déclarées sont celles parlées avant la scolarisation et le français apparaît généralement comme L2, langue de la scolarisation). Mais plusieurs éléments peuvent perturber cet ordre, en particulier des stratégies de valorisation ou d'occultation des langues pour des raisons identitaires ou liées au cadre scolaire de l'enquête, et une plus ou moins bonne auto-évaluation des compétences dans l'une ou l'autre langue. Néanmoins, à de rares exceptions près, les langues premières déclarées (généralement L1, sinon L2) correspondent

aux langues déclarées pour les parents et à celles pour lesquelles l'auto-évaluation des compétences est la plus élevée.

La dernière colonne présente le pourcentage total d'enfants possédant la langue dans son répertoire linguistique. On voit par exemple qu'une majorité d'enfants scolarisés (56,3%) déclare parler le ndjuka et moins d'un quart le créole guyanais. Dans les répertoires des individus, ces créoles sont par ailleurs au contact de variétés de leurs langues lexificatrices respectives (puisque tous les enfants sont exposés au français, ce que l'on supposait, et que 21% déclarent parler anglais).

	Déclarée comme L1		Déclarée comme L2		Déclarée comme L3		L4 ou L5	Total
	% des L1 déclarées	% total d'enfants	% des L2 déclarées	% total d'enfants	% des L3 déclarées	% total d'enfants	% total d'enfants	
Français	35,8%	37,4%	58,6%	56%	13,5%	5,5%	1%	100
<i>Ndjuka</i>	34%	35,5%	9,2%	8,8%	30%	12%		56,3
<i>Créole guyanais</i>	3%	3%	12,6%	12%	16%	6,5%	2%	23,5
Anglais	7,3%	7,7%	4,6%	4,4%	13,5 %	5,5%	3,3%	20,8
<i>Créole haïtien</i>	7,3%	7,7%	3,4%	3,2%				10,9
Hollandais	3%	3%	2,3%	2,2%	11%	4,4%	1%	10,6
Kali'na	3%	3%	4,6%	4,4%	5,4%	2%	1%	10,4
<i>Sranan tongo</i>	1%	1%					3,3%	4,3
<i>Créole martiniquais</i>			3,4%	3,2%				3,2
Brésilien	1%	1%					1%	2
Hindi/Javanais			1%	1%			1%	2
<i>Saamaka</i>					2%	1%		1

Tab 2. Répartition des langues dans les répertoires

2.2. Résultats pour deux créoles : créole guyanais et ndjuka

Le créole guyanais est donc en situation de langue minoritaire parmi la population scolarisée à Mana. Pour 85% des enfants déclarant le parler en L1 ou L2, il s'agit de l'une des langues de communication familiale, en plus du français et d'autres langues. Il est majoritairement déclaré comme (l'une des) langue(s) du père. Dans les autres cas, les parents ont des langues premières différentes (anglais/kali'na, kali'na/palikur...) et communiquent préférentiellement en créole et en français entre eux et avec leurs enfants. Les élèves ont tendance à se présenter d'abord comme francophones puis comme créolophones (français L1 et créole L2). Si seulement 3% se déclarent d'abord créolophones, en fait, en croisant différentes variables comme la langue des parents et les langues de communication dans la famille, c'est 12,75% des enfants qui peuvent être considérés comme créolophones «natifs». Cette tendance à se présenter comme francophones n'est pas nouvelle, bien que présente dans d'importantes

proportions ici, et renvoie à différentes stratégies discursives liant revendications identitaires et souhaits de réussite sociale (March, 1996). Elle n'en demeure pas moins importante pour pondérer des calculs de taux de véhicularité (cf. infra). Par ailleurs, les échanges sont fréquemment présentés comme dissymétriques, les enfants disant s'adresser plutôt en français à leurs parents alors que ces derniers leur répondent en créole et en français. De même, seulement la moitié de ces élèves disent parler en créole à leurs amis alors qu'ils déclarent que ces derniers s'adressent à eux partiellement ou totalement en créole. Enfin, les taux d'auto-évaluation positive en créole L1 ou L2 sont relativement bas : seulement 60% des enfants créolophones estiment bien ou très bien parler créole. Ces différents éléments (tendance à ne pas exhiber sa créolophonie, dissymétrie des échanges avec les parents et avec les amis, relativement faible auto-évaluation des compétences) semblent montrer une minoration linguistique locale et portent la trace d'une intériorisation de cette minoration.

Le ndjuka, pour sa part, est donc en situation de langue majoritairement parlée par la population scolarisée. Elle bénéficie d'une auto-évaluation des compétences très élevée et les échanges sont présentés comme symétriques à l'intérieur de la famille comme avec les amis. Pour 95% des enfants déclarant le parler en L1 ou L2, le ndjuka correspond à la langue de la mère et à l'une des langues de la communication familiale. La quasi-totalité déclare communiquer en ndjuka toujours avec leur mère et au moins partiellement avec leurs copains. Dans un tiers des cas, les enfants disent s'adresser au moins partiellement en français à leur père. Par ailleurs, 100% des enfants L1 ndjuka estiment qu'ils parlent bien ou très bien cette langue.

20% des enfants scolarisés déclarent l'un ou l'autre de ces créoles en troisième ou quatrième langue, montrant un rôle essentiellement véhiculaire. Au total, deux tiers des élèves disent ne pas employer ces créoles avec leurs parents ni avec leurs frères et sœurs, mais les utiliser plutôt avec les copains ou dans des circonstances que les questions posées n'ont pas permis de définir (en vacances, dans la rue etc.). Les calculs de taux de véhicularité pondérée (Calvet, 1993) parmi la population scolarisée indiquent 0,43 pour le créole guyanais et 0,75 pour le ndjuka, soit près du double. Ces résultats sont comparables à ceux de St Laurent du Maroni et se démarquent nettement de la situation observable à Cayenne ou à St Georges de l'Oyapock, où par exemple le créole guyanais observait un taux de véhicularité pondéré de 1,91 soit 5 fois plus (Léglise, 2004).

Bien que jouant un rôle véhiculaire – local ou régional pour le ndjuka, plus général pour le créole guyanais – ces langues ne sont pas forcément plébiscitées par les enfants qui n'en sont pas locuteurs. En réponse aux questions « *quelles langues aimerais-tu apprendre ?* » ou « *préférerais-tu ne pas apprendre ? pourquoi ?* », le créole guyanais est très peu cité à Mana, et on note même des refus d'apprentissage pour le ndjuka et le sranan tongo (soit nommés en tant que tels – 9% refusent d'apprendre le ndjuka – soit regroupés sous une hétéro-désignation généralement dépréciative⁷, le « taki-taki », que 17% refusent d'apprendre).

2.3. Caractéristiques du contact entre créole guyanais et ndjuka

L'une des caractéristiques du contact entre créoles à base française et créoles à base anglaise – ndjuka et sranan tongo – concerne justement le refus de contacts de ces langues dans les répertoires individuels. En effet, sur les 17% d'enfants disant ne pas vouloir apprendre le « taki-taki », la majorité sont locuteurs de créole guyanais ou de créole haïtien. Tous ignorent que ndjuka et sranan tongo sont également des créoles. « *Cette langue, je veux pas l'apprendre parce que c'est pas beau* » (F 11 ans, L1 créole), « *c'est trop difficile* » (G 10 ans, L1 fr/créole), « *je comprends pas cette langue, c'est pas obligatoire à savoir* » (G 10 ans, L1 fr / créole haïtien). Certains justifient même leurs refus d'apprentissage par une stigmatisation des populations locutrices « *Je veux pas apprendre le taki-taki parce que j'aime pas les gens qui parlent ça* » (G 10 ans, Mana, L1 créole) ». On note toutefois quelques souhaits d'apprentissage : « *C'est pas très joli, c'est bizarre comme langue, mais il faut l'apprendre pour communiquer* » (G 10 ans, fr) ou encore « *Je veux apprendre le taki-taki parce que je veux parler avec mes copains* » (G 12 ans, Mana, fr/kali'na).

Et de fait, les contacts entre ces créoles dans les répertoires linguistiques individuels des élèves scolarisés à Mana sont minimes. Seulement cinq élèves parlant créole guyanais déclarent également posséder quelques mots de ndjuka dans leur répertoire. La réciproque est vraie pour deux élèves locuteurs de ndjuka qui reconnaissent également parler créole guyanais. Autrefois, la séparation des langues coïncidait assez nettement avec la séparation des écoles : Jolivet (1991) mentionne l'école privée comme « l'école des Galibis » (Amérindiens), des « Européens » et des « Créoles » et l'école publique, comme « l'école des Bosh » (c'est-à-dire des Noirs Marrons)⁸. Actuellement, d'après les résultats de l'enquête sur

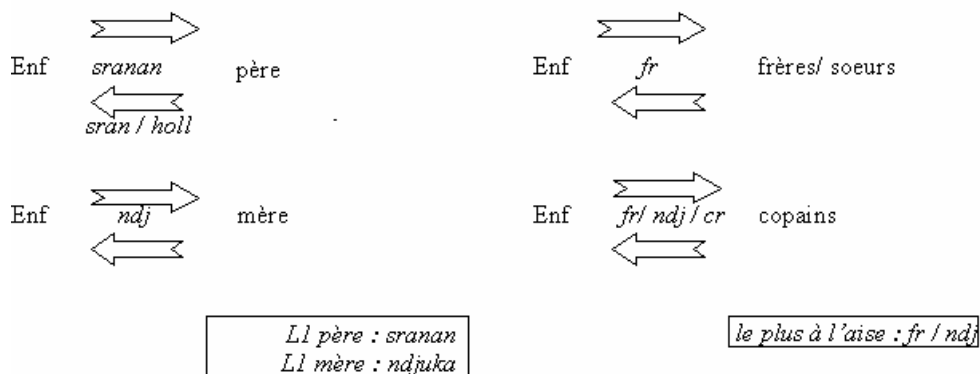
⁷ Cf. Goury et Migge (2003), Léglise et Migge (en préparation).

⁸ Jusqu'au milieu des années 1970, une autre séparation intervenait : la séparation des sexes, les filles allant à « l'école des sœurs » et les garçons à « l'école communale ».

4 classes de CM, il y a autant d'enfants locuteurs de créole guyanais L1 ou L2 à l'école privée qu'à l'école publique. En revanche, ceux qui déclarent le créole guyanais en L3 demeurent plus nombreux à l'école privée où il possède un meilleur taux de véhicularité. Si les locuteurs de ndjuka L1-L2 vont très majoritairement à l'école publique (le rapport est de 1 à 8), les locuteurs de ndjuka L3 sont pour leur part majoritairement scolarisés à l'école privée. Ceci signifie en partie que la ségrégation des populations scolaires est moins stricte actuellement mais surtout que les langues traversent les frontières précédemment établies. Des contacts entre langues créoles ont donc bien lieu, peu au niveau des répertoires individuels, mais plus au niveau de la coexistence d'individus – et donc de langues – au sein du même espace, en particulier, la cour de récréation, les bus de ramassage scolaire, la rue etc.

Cette situation semble perdurer au collège où la même enquête réalisée en classe de troisième montre que le nombre de langues déclarées dans les répertoires augmente en fonction des années : 75% des adolescents sont au moins trilingues et 45% déclarent quatre langues. Néanmoins, un seul adolescent locuteur de ndjuka déclare également le créole guyanais et un seul locuteur de créole guyanais déclare le ndjuka à son répertoire. En revanche, les deux langues coexistent chez un certain nombre de jeunes, en tant que véhiculaires : elles sont déclarées en L3 et L4, après le français et les langues de la maison (kali'na, hollandais, portugais etc.).

L'exemple ci-après montre trois créoles en contact dans le répertoire plurilingue d'un enfant, dont le père est locuteur de sranan tongo et la mère de ndjuka et qui, pour sa part, déclare parler 5 langues, tout en se sentant le plus à l'aise en français et en ndjuka. On voit que certaines langues sont réservées à des interactions avec certains membres de la famille (comme le ndjuka avec la mère, le sranan et le hollandais avec le père, le français avec les frères et sœurs) et que le créole guyanais arrive dans son répertoire par le biais de la scolarisation, comme l'une des langues de communication avec les copains.



2.4. Le français à Mana, effet de politiques linguistiques familiales et éducatives

La présence importante du français en L1 (trois fois plus importante que dans les autres villes de la région comme St Laurent du Maroni ou Awala Yalimapo), c'est-à-dire comme langue « *parlée avant d'aller à l'école* », dénote d'une attitude francophile pas seulement imputable au cadre scolaire de l'enquête. Elle indique la présence locale de politiques linguistiques familiales particulièrement favorables au français. Pour 66% des enfants interrogés, il s'agit de l'une des langues dans lesquelles ils se sentent le plus à l'aise (soit 25% de plus qu'à St Laurent du Maroni). L'auto-évaluation des compétences en français langue seconde est ainsi relativement bonne, 80% des élèves de CM estimant bien ou très bien comprendre le français et 75% bien, voire très bien le parler. De nombreux enfants insistent sur le fait que leurs parents, non francophones, leur demandent de leur répondre en parlant « *au moins un peu* » français à la maison. La pénétration du français dans les familles, par le biais essentiellement des communications avec les frères et sœurs, est également très élevée. Les chiffres de communications entièrement ou partiellement en français sont le double de ceux observés à St Laurent du Maroni (Léglise et Migge, 2003). On note la présence importante de passeurs de langues de la même classe d'âge (fratrie, amis, cousins, jeunes oncles et tantes).

Communications	Copains / enfant	Enfant/copains	Fratrie/enfant	Enfant/fratrie
Entièrement en français	42%	54%	38%	41%
Partiellement en français	25%	23%	22%	20%
Total	67%	77%	60%	61%

Tab 3. Utilisation du français dans la fratrie ou entre amis

Face à l'altérité linguistique des élèves, écoles et collège de la ville ont adopté une politique linguistique axée sur le principe du bain linguistique en français⁹ en se basant sur le mélange des communautés d'origine des élèves. Bien que commune, cette politique se heurte à des réalités différentes. Alors que le mélange des communautés fonctionne relativement bien au primaire malgré son caractère parcellaire dû aux ségrégations évoquées plus haut, et que les observations pratiquées en cour de récréation à Mana montrent qu'une partie non négligeable des échanges se passe en français, ce dernier ayant une fonction véhiculaire certaine, la réalité

⁹ D'autres options ont été adoptées ailleurs, dans les écoles d'autres communes proches ou à l'école maternelle de la ville, avec le recours notamment à des médiateurs linguistiques et culturels bilingues (Goury et al., 2000).

est tout autre au collège. Le collège réunit en effet non seulement les élèves provenant des écoles du bourg de Mana, mais aussi ceux précédemment scolarisés au village hmong de Javouhey et dans la commune amérindienne d'Awala-Yalimapo. Bien que des classes soient organisées pour « *casser les regroupements* », des observations lors des pauses montrent de petits groupes d'adolescents, de même origine et parlant prioritairement dans un code commun, qu'il s'agisse de l'une des langues des parents ou d'un parler bilingue. Ce code peut même être propre à un petit sous-groupe, comme dans le cas de ces deux jeunes filles haïtiennes arrivées récemment à Mana et formant équipe avec une jeune guyanaise, fières de leur mixité revendiquée « *on parle un mélange de créoles haïtien et guyanais, une langue entre nous* ».

La politique linguistique éducative menée semble donc profiter au français à l'école primaire. Il est délicat d'estimer ses effets au collège où, si l'on observe des regroupements identitaires et la pratique cloisonnée de différentes langues lors des pauses, les attitudes déclarées face aux langues des autres ne comportent plus les moqueries notées précédemment. Par exemple, aucun adolescent n'exprime de refus d'apprentissage face au créole ou au ndjuka, et aucun ne mentionne le « *taki-taki* ». Par ailleurs, les $\frac{3}{4}$ des élèves d'une troisième « *moyenne* »¹⁰ déclarent que le français est la langue ou l'une des langues dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise.

Conclusions de l'enquête scolaire :

1. Cette situation de plurilinguisme généralisé à la suite de migrations récentes importantes profite, dans le cadre scolaire, relativement au français et permet le développement d'autres véhiculaires, à savoir deux créoles. Ce développement concerne en particulier le ndjuka et relativement peu le créole guyanais qui conserve un certain rôle véhiculaire au sein de la population scolarisée mais a sans doute perdu beaucoup de terrain, si on se fie aux témoignages présentant précédemment Mana comme essentiellement créolophone. L'hypothèse de Jolivet (1991)¹¹ sur le rôle de l'école et du français dans l'intégration mananaise des jeunes populations en présence, allant vers une francisation sans passer par l'intermédiaire d'une habituelle créolisation, semble ainsi confirmée du point de vue des

¹⁰ Niveau d'étude correspondant toutefois à une importante sélection en Guyane.

¹¹ « La généralisation de l'accès des jeunes au français, par le biais de l'école, peut-elle se faire sans modifier la position du créole comme intermédiaire nécessaire entre le monde occidental et celui de populations comme les Galibi, les Hmong, les « Noirs de la forêt » [...] ? Il se peut qu'à l'avenir l'intégration de ces jeunes fasse

choix linguistiques d'apprentissage. Les politiques linguistiques familiales des Businenge, en misant sur l'apprentissage du français, n'ont pas favorisé l'intégration par le créole, d'autant qu'elles étaient confortées par des politiques linguistiques scolaires locales allant dans le même sens. Ces dernières n'affichent d'ailleurs pas de prise en compte d'une spécificité créole dans les langues en contact.

2. Il ne semble pas, dans l'étude réalisée, qu'on observe un « comportement » spécifique des langues créoles et de leurs locuteurs. Le ndjuka se comporte pour sa part comme toute langue dont les locuteurs sont en situation majoritaire dans un contexte donné : ces derniers n'estiment pas avoir besoin d'apprendre d'autres langues (80% ne parlent que ndjuka et français), l'auto-évaluation des compétences dans la langue est élevée, les échanges ne sont pas présentés comme dissymétriques, etc. Les refus d'apprentissage liés à cette langue me semblent moins liés à sa créolité, puisque les enfants n'ont pas conscience qu'il s'agit d'un créole, qu'à son extranéité, le ndjuka étant bien plus ressenti comme langue de l'immigration que comme langue régionale de Guyane. Les résultats concernant le créole guyanais ne semblent pas indiquer de spécificité non plus, ils sont tout à fait comparables à ceux des autres langues minoritaires en présence, notamment en ce qui concerne la relativement faible auto-évaluation des compétences ou les dissymétries dans les échanges.

3. Si, comme on l'a vu, ces deux créoles sont au contact de variétés de leurs langues lexificatrices respectives, une différence de taille les oppose. Dans le cas du ndjuka, les jeunes locuteurs ne sont pas conscients qu'il s'agit d'un créole à base anglaise, alors que la proximité entre créole guyanais et français est régulièrement évoquée par les jeunes créolophones. D'autre part, les variétés d'anglais présentes en Guyane – anglais parlé par les migrants en provenance du Guyana ou langue étudiée dans le cadre scolaire – n'ont pas le même statut en terme d'officialité et de symbole de réussite scolaire, et sociale, que les variétés de français en présence. On peut faire l'hypothèse que ces statuts, de même que la conscience du caractère créole de la langue, pèsent différemment sur les langues en présence.

l'économie de la créolisation, au profit d'une francisation plus directe, quoique non exclusive du maintien – grâce aux parents – d'une appartenance spécifique. »

3. Résultats d'enquêtes en milieu professionnel

Les domaines du travail, des échanges et du commerce, avaient été sélectionnés lors de l'enquête afin d'avoir accès aux langues utilisées lors de contacts inter-communautaires. L'observation d'interactions de service et de relations d'échange montre l'utilisation fréquente du français, en tant que véhiculaire, confirmant l'impression de nombreux témoins concernant un recul du créole guyanais à Mana dans cette fonction. L'étude montre également un ajustement mutuel des populations, avec une attention particulière portée à certaines langues en présence (apprentissage de mots spécifiques, politiques linguistiques, emploi de traducteurs ou de personnels bilingues etc.) dont le créole est toutefois exclu. Les enquêtes en situation de travail montrent pour leur part l'existence d'univers professionnels structurés par des appartenances communautaires, en particulier dans les chantiers du bâtiment et la riziculture, comme nous le verrons plus bas. Basés sur le principe de la relative intercompréhension liée à la proximité des langues en présence, ces univers semblent le lieu d'expression de deux zones interlectales (Prudent, 1981) dont la description resterait à effectuer : autour du créole guyanais, du français et des créoles à base française pour la première, autour du sranan tongo et des variétés d'anglais pour la seconde.

3.1. Un français relativement véhiculaire et un intérêt pour les autres langues

Le recrutement d'agents contractuels plurilingues à la Poste de Mana, par exemple, porte la trace des changements démographiques récents et d'une actuelle politique de recrutement tenant compte de certaines des langues locales, en l'occurrence essentiellement le hmong et le kali'na. *« Avant, il y avait 2 familles créoles, il y avait donc la famille A et la famille B, alors le receveur c'était monsieur A, sa femme était au guichet sa fille était en service arrière et donc monsieur B qui était le facteur, son fils qui était le facteur et sa femme qui était femme de ménage, moi je suis arrivé au milieu [...] après j'ai obtenu un poste supplémentaire [...] donc on a essayé de trouver des personnes qui parlent toutes les langues qui sont pratiquées dans la commune [...] maintenant, il y a une mixité au niveau du bureau de poste [...] 3 personnes hmong, 3 personnes amérindiennes, un Métro et le reste ce sont des Créoles d'ici [...] il y avait un Ndjuka qui était emploi-jeune [...] ce serait bien d'en ravoir un autre qui puisse parler la langue ndjuka même si les guichetiers se débrouillent soit en anglais soit avec le taki-taki ce serait quand même un plus d'avoir quelqu'un qui puisse traduire correctement ».*

Il n'empêche, l'essentiel des communications observées se déroule encore en français, même si les échanges sont limités. « *La plupart du temps, ils parlent tous français* » confirme le receveur principal. On note un ajustement mutuel des services (allant vers les langues en présence) et des familles (allant vers le français). Ces dernières ont systématisé la procédure d'accompagnement : pour certaines, les enfants ont une fonction d'interprète, pour d'autres, les enfants sont en charge de famille et effectuent pour leurs parents les démarches administratives.

Cet ajustement mutuel, au profit du français, est raconté également par un médecin qui a fait l'effort d'apprendre un certain nombre de termes et de formulations dans telle ou telle langue – en particulier pour communiquer en ndjuka – mais qui note la généralisation des échanges en français : « *quand je suis arrivée il y a 15 ans ça c'est mes premiers souvenirs les enfants accompagnaient leurs parents pour me servir de traducteurs [...] puis on a eu des cours d'alphabétisation pour les parents qui étaient curieux qui étaient avides d'apprendre le français parce que c'est la langue je dirais c'est de plus en plus la langue véhiculaire quoi [...] actuellement on parle en français et de temps en temps en taki-taki avec les familles installées depuis longtemps [...pour ceux qui sont arrivés récemment] j'ai surtout beaucoup de femmes qui viennent me voir des mères et des enfants elles font l'effort elles connaissent quelques mots en français [...] et donc euh c'est un mélange de taki-taki et de français quoi j'arrive quand même à communiquer et quand elles savent pas parler toujours il y a toujours un traducteur qui vient [...] généralement un enfant ou alors un adulte qui se trouve dans la salle d'attente qui vient là pour traduire mais de moins en moins j'ai le problème de la langue* ». Les observations menées en salle d'attente montrent par exemple l'utilisation quasi-exclusive du français entre les différents groupes de population.

Les pratiques observées vont donc dans le sens d'un renforcement du rôle véhiculaire du français, et d'une déminorisation des autres langues, mais non du créole guyanais, les locuteurs étant considérés soit comme parfaitement bilingues soit comme plutôt francophones « *la population créolophone c'est la population active ce sont les Guyanais et donc eux aucun problème de plus en plus ils parlent plutôt français que créole, français vraiment français, de plus en plus* ». La place du créole dans les échanges intercommunautaires apparaît ainsi relativement congrue « *le créole c'est devenu la langue de la fête la langue de l'intimité ici à Mana je sais pas comment c'est à Cayenne mais à Mana c'est vraiment le français la langue de communication* ».

3.2. Zones interlectales autour du créole guyanais

L'avènement d'un interlecte¹² créole-français généralisé à l'ensemble de la population ne semble pour l'instant pas d'actualité en Guyane ni a fortiori à Mana. Des observations éparses et un certain nombre de témoignages permettent toutefois d'entrevoir des zones interlectales. Les chantiers du bâtiment par exemple illustrent la diversité d'un monde essentiellement créolophone : Guyanais, Antillais, Haïtiens et Brésiliens s'y retrouvent avec une structuration liée aux origines. Si les chefs de chantiers et les contremaîtres sont souvent créoles guyanais et antillais, les maçons sont pour leur part d'origine haïtienne et l'univers du bois est assumé par des Brésiliens : *« le bâtiment c'est encore vraiment créole bien qu'il y ait de moins en moins de Guyanais qui travaillent là-dedans mais Créoles ou Haïtiens ou Antillais de toute façon c'est le monde créolophone »*. Ainsi, les Brésiliens récemment arrivés à Mana *« parlent le créole parce qu'ils travaillent sur les chantiers et tout ce monde parle un sacré mélange »*, *« ils apprennent quelques mots français et quelques mots créoles qui leur permettent de communiquer avec leurs chefs et avec les Haïtiens »*. Les chantiers du bâtiment présentent donc un univers linguistique constitué essentiellement de contacts entre des créoles à base française. On pourrait supposer que le *« sacré mélange »* maintes fois évoqué soit une zone interlectale de créoles guyanais, antillais et haïtien, portant peut-être la marque du portugais et sans doute du français.

3.3. Zones interlectales autour de l'anglais et du « taki-taki »

La présence de différentes variantes véhiculaires dans l'Ouest guyanais est, elle, bien attestée (Léglise, 2004 ou ici-même) bien que le terme habituellement employé par les non natifs, « taki-taki », renvoie généralement à un seul parler approximatif. En fait, ce terme recouvre à la fois le sranan tongo, les variétés de nenge (le ndjuka, l'aluku et le pamaka) ainsi que les variétés parlées par les non-natifs ou « foreigner talk » (Léglise et Migge, en préparation). A Mana, il semblerait que la forte présence d'immigrés du Guyana dans certains secteurs d'activité ainsi que la réactivation de connaissances scolaires en anglais pour une partie de la population aient créé – pour les non natifs – un sentiment de proximité linguistique accru entre ces créoles à base anglaise et les variétés d'anglais. Ainsi, dans une entreprise de riziculture d'une trentaine d'employés, si les échanges au niveau de la direction se passent en

français et en anglais, au moulin, à l'atelier et dans les champs, ils ont lieu « *dans un mélange d'anglais et de taki-taki ou de sranan tongo* ». Les ouvriers de l'atelier et des champs sont tous originaires du Surinam, beaucoup sont locuteurs de javanais ou de hindi en plus du hollandais et du sranan tongo. C'est le cas aussi de la moitié des ouvriers du moulin, qui comptait également au moment de l'enquête cinq Guyaniens, locuteurs d'anglais, ainsi que trois Haïtiens et un Mexicain. Un responsable européen évoque ainsi la dissymétrie des échanges et l'écart à la norme que constituent pour lui les langues lexificatrices : « *Moi je leur parle anglais et ça marche à peu près / quelle langue ils parlent entre eux je sais pas trop / taki taki ? pour moi tout ce qui est du mauvais français c'est du créole et tout ce qui est du mauvais anglais c'est du taki-taki mais je suis pas linguiste, pour toi c'est peut-être des langues différentes* ». La riziculture présente donc un univers linguistique constitué essentiellement de contacts entre des créoles à base anglaise et des variétés d'anglais. On pourrait supposer que le mélange évoqué soit une zone interlectale d'anglais, de créole anglais du Guyana (Guyanese Creole) et de sranan tongo.

3.4. Le rôle de la proximité linguistique : le point de vue des autres

Nombreux sont les adultes, non locuteurs natifs de langues créoles à rappeler la proximité de ces dernières aux langues lexificatrices, proximité synonyme d'intercompréhension relative et donc d'utilité dans le milieu professionnel. Ainsi du créole haïtien, « *les Haïtiens, ils parlent créole, c'est un créole très proche du français alors c'est toujours pareil j'arrive à, on arrive à se comprendre* », du créole anglais du Guyana, « *tous les ouvriers des rizières c'est en anglais mais c'est un anglais qui n'a rien à voir avec l'anglais de l'Angleterre ça n'a rien à voir mais enfin c'est plus ou moins en anglais [...] et je parle anglais avec eux* », ou encore du sranan tongo et des langues des Noirs Marrons « *pour moi, [...] tout ce qui est du mauvais anglais c'est du taki-taki [...] mais à partir du moment où on se comprend ça me suffit, je leur parle anglais et là leur langue, c'est comme de l'anglais* », « *le surinamais par exemple [...] euh je sais pas comment c'est cette langue exactement, elle ressemble beaucoup au hollandais et un petit peu à l'anglais [...] je n'ai pas la possibilité de l'apprendre puisque comme je parle anglais les gens parlent directement anglais avec moi, leur langue elle est tellement proche qu'ils y arrivent* ».

Trois autres remarques s'imposent. Les nécessités de la communication (professionnelle,

¹² Pour reprendre une formulation proposée pour la Réunion (Ledegen, 2003).

commerciale ou médicale) feraient presque oublier l'image peu glorieuse de langues présentées comme des standards dégradés, dont on a de nombreuses attestations dans les corpus, du « mauvais français » ou du « mauvais anglais », des « patois », du « petit nègre », du « Broken English » etc. Deuxièmement, la faculté de locuteurs de créoles à parler également les langues lexificatrices est généralement présentée comme une conséquence de la proximité linguistique et non comme une habileté linguistique particulière ayant demandé un apprentissage de la langue. Enfin, à partir du moment où leurs interlocuteurs démontrent des capacités – même minimales – de compréhension envers les standards européens, les adultes en situation de travail semblent moins enclins à développer des stratégies d'apprentissage vis-à-vis des langues créoles en présence ou à mettre en place des politiques linguistiques spécifiques, et ce, à la différence des autres langues locales. Comme si la proximité linguistique jouait en la défaveur des variantes minorisées.

Conclusions de l'enquête dans les interactions de service et les univers de travail

1. L'enquête en milieu professionnel confirme le rôle que la scolarisation a joué cette dernière décennie à Mana et montre l'utilisation fréquente du français pour des communications inter-communautaires. Cette langue remplit ainsi une fonction véhiculaire dans un certain nombre de situations, scolaires comme professionnelles. On ne peut que noter l'évolution d'une situation décrite par Jolivet (1991) : « En tout cas, force est de constater que sur les marchés, dans le commerce et dans les relations de travail, le créole conserve tout son impact ».

2. Cela ne signifie pas que le créole guyanais est absent de la scène professionnelle, on l'a vu dans le cas des chantiers du bâtiment, mais il délimite alors un « univers créolophone » renvoyant à une communauté créole élargie. On observe en fait des îlots en fonction des secteurs d'activité, des zones interlectales semblant advenir autour des créoles à base française et du français d'un côté, et des créoles à base anglaise et des variétés d'anglais de l'autre. Le contact de créoles de bases lexicales différentes semble, pour sa part, absent des situations professionnelles étudiées. Si donc, la Guyane présente une situation de contacts de créoles au niveau macrosociolinguistique, force est de constater que dans les répertoires individuels, les interactions inter-communautaires et les situations professionnelles, les contacts de créoles de bases lexicales différentes sont extrêmement limités.

3. Si, dans l'enquête en milieu scolaire, on ne notait pas de comportement spécifique des locuteurs de langues créoles, on remarque en revanche des attitudes particulières face à ces dernières en ce qui concerne la gestion du plurilinguisme. Les adultes, métropolitains ou européens, en situation professionnelle semblent accorder une importance particulière à la proximité linguistique que ces créoles entretiennent avec leur langue lexificatrice. La proximité linguistique aux langues officielles européennes justifierait ainsi une absence de dispositifs à mettre en œuvre en particulier dans le domaine de la communication inégale (interactions de service, interactions médicales etc.) alors même que certains témoins semblent attentifs aux langues en présence et à la gestion collective du plurilinguisme. Ces attitudes ne sont pas sans desservir les locuteurs de créoles.

4. Enfin, ces attitudes semblent indépendantes de la conscience de la créolité de la langue. Si, dans le cas des créoles guyanais ou haïtiens, les adultes citent fréquemment le terme « *créole* », et caractérisent ces langues comme « *créoles français* » ou « *espèce de français* », dans le cas des créoles à base anglaise qui ne possèdent pas le terme 'créole' dans leur désignation, les adultes interrogés ne mentionnent jamais qu'il s'agit de langues créoles mais plutôt d'une forme (déformée) d'anglais. Les locuteurs des langues créoles eux-mêmes peuvent ne pas être conscients de cette créolité. Les locuteurs noirs-marrons des variantes de nenge, et en particulier du ndjuka, à Mana, sont ainsi attachés à la reconnaissance de leur langue bien qu'apparemment peu conscients de son caractère 'créole'. Il serait intéressant d'approfondir, avec des locuteurs de différents créoles, ces questions du vécu de la créolité de la langue et de la proximité linguistique.

Bibliographie :

ALBY S., 2001, *Contacts de langues en Guyane française : une description du parler bilingue kali'na-français*, thèse de doctorat, Université de Lyon II.

Amérindia n°26-27, 2001-2002, « Langues de Guyane », Paris : AEA.

ANOUILH D., 1994, *La France, la Guyane et la guérilla (1986-1992). Implications de la crise surinamienne en Guyane française*, Toulouse : éditions du Groupe de Recherche en Histoire Immédiate.

BAVOUX C., 2002, « Représentations et attitudes dans les aires créolophones », *Univers Créoles n°2*, Anthropos, 57-76.

CARAYOL M., CHAUDENSON, R., 1978, « Diglossie et continuum linguistique à la Réunion », in Gueunier N., Genouvrier E., Khomsi A. (eds) *Les français devant la norme*, Champion, 175-190.

CHERUBINI B., 1988, *Cayenne ville créole et polyethnique*, Karthala.

COLLECTIF, 2003, « Les langues de Guyane » in Cerquiglini B., (dir) *Les langues de France*, PUF, 269-303.

COLLOMB G., TIOUKA F., 2000, *Na'na Kali'na, Une histoire des Kali'na en Guyane*, Ibis Rouge Editions.

DEPREZ, C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier.

DEPREZ, C., 1999, « Les enquêtes micro. Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France », in Calvet L.J. et Dumont P. *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, 77-102.

EDWARDS, J., 1992, « Sociopolitical aspects of language maintenance and loss: towards a typology of minority language situations », in Fase W., Jaspaert K. et Kroon S., (eds), *Maintenance and loss of minority languages*, Amsterdam, John Benjamin, 37-54.

FASE W., JASPAERT K., KROON S., 1992, *Maintenance and loss of minority languages*, Amsterdam, John Benjamins.

GOURY, L., MIGGE, B., 2003, *Grammaire du Nengee, Introduction aux langues aluku, ndyuka et pamaka*, IRD Editions.

HAZAEI-MASSIEUX G., 1978, « Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française n°37*, 106-118.

JOLIVET M.J., 1982, *La question créole. Essai de sociologie sur la Guyane française*. Paris : Orstom.

JOLIVET, M.-J., 1990, « Entre autochtone et immigrants : diversité et logique des positions créoles guyanaises », *Etudes créoles vol XIII n°2*, 11-32.

JOLIVET, M.-J., 1991, « Langues dominées et langues dominantes en Guyane : pratiques commerciales et pratiques scolaires à Mana », *Cahiers des sciences humaines n°27*, 497-515.

JUILLARD, C., 1995, *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor*, Paris : CNRS.

LAUNEY M., 1999, « Les langues de Guyane : des langues régionales pas comme les autres ? » in Clairis C., Costauvec D., Coyos JB. (coord.), *Langues et cultures régionales de France*, L'Harmattan, 141-159.

LECONTE, F., CAÏTUCOLI C., 2003, « Contacts de langues en Guyane : une enquête à St Georges de l'Oyapock » in Billiez J. (dir), *Contacts de langues : Modèles, typologies, interventions*, L'Harmattan, 37-59.

LEGLISE, I., 2004, « Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane Française », *Glottopol n°4*, Université de Rouen.

LEGLISE, I., MIGGE, B., 2003, « Contacts de langues issus de mobilités dans un espace plurilingue : approches croisées à St Laurent du Maroni » in Van den Avenne C. (coord), *Pratiques et représentations des contacts de langues dans des contextes de mobilité*, L'Harmattan.

LEZY E., 2000, *Guyane, Guyanes, Une géographie « sauvage » de l'Orénoque à l'Amazone*, Paris : Belin.

MAM LAM FOUCK, S., 1997, « Les créoles. Une communauté en voie de marginalisation dans la société guyanaise ? », *Pagara*, 147-160.

MARCH C., 1996, *Le discours des mères martiniquaises. Diglossie et créolité : un point de vue sociolinguistique*, L'Harmattan.

PIANTONI F., 2002, «Les recompositions territoriales dans le Maroni : relation mobilité-environnement», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 18, 11-49.

PRICE, R. 2002, «Maroons in Suriname and Guyane: How Many and Where», *New West Indian Guide* 76, 81-88.

PRUDENT L.F., 1981, Diglossie et interlecte, *Langages* n°61, Larousse, 13-38.

PRUDENT L.F., 1982, «Les petites Antilles présentent-elles une situation de diglossie», *Cahiers de linguistique sociale* n°4-5, 24-61.

PRUDENT L.F., 1993, *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*, Thèse de doctorat d'Etat en sciences du langage, Université de Rouen.

QUEIXALOS F., 2000, «Langues de Guyane Française », in Queixalós F. et Renault-Lescure O. Eds, *As línguas amazônicas hoje*. São Paulo : IRD/MPEG/ISA, 299-306.

STROBEL M.B., 1998, *Les gens de l'Or. Mémoire des orpailleurs créoles du Maroni*, Ibis Rouge Editions, Petit-Bourg, Guadeloupe.